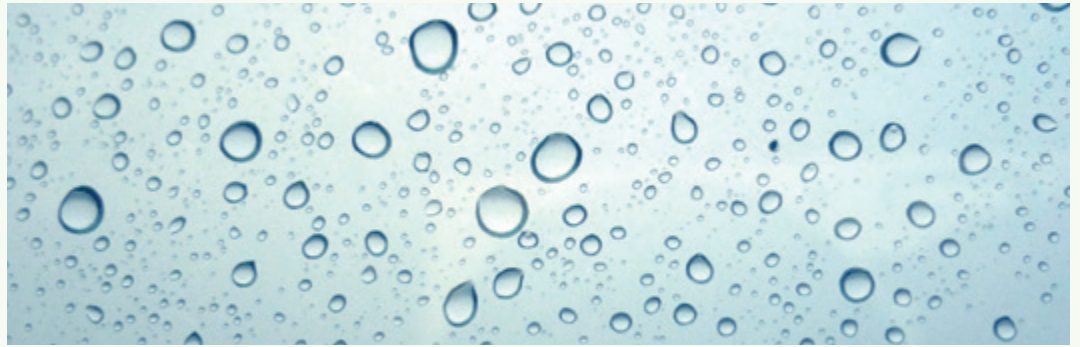


Sciences



LICENCE PROFESSIONNELLE EPADE

Eaux Pluviales et Aménagement Durable de l'Espace

LES DÉBOUCHÉS

Environnement du poste

Collectivités locales,
bureaux d'études,
entreprises de travaux
publics...

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des techniciens supérieurs ou assistants ingénieurs capables de répondre à la problématique de la gestion durable des eaux pluviales (infiltration, rétention, traitement...), dans le cadre d'un aménagement durable urbain et rural, nouveau ou existant.

CONDITIONS D'ADMISSION

EN FORMATION INITIALE

La licence professionnelle s'adresse à des étudiants titulaires d'un diplôme BAC +2 scientifique (Licence L2, DUT, BTS, BTSA).

EN FORMATION CONTINUE

La licence est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : Tél. 03 21 79 17 07 - fcu-fare-lens@univ-artois.fr

Ils peuvent aussi intégrer la Licence ou la valider par le biais de la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Contact : Tél. 03 21 60 60 59 - fcu-pac@univ-artois.fr

Les admissions se font sur dossier et entretien de motivation.

Les dossiers sont disponibles dès fin Mars soit en téléchargement (sur le site Internet : www.univ-artois.fr) soit par courrier (cf. rubrique « Contacts »).

Promotion : 15 à 20 étudiants





Rendez-vous sur
www.lpepade.free.fr

LE RYTHME DE LA FORMATION *(calendrier non contractuel)*

Semaines

Entreprise 36-38
Université 39
Entreprise 40
Université 41
Entreprise 42
Université 43
Entreprise 44-45
Université 46
Entreprise 47
Université 48
Entreprise 49
Université 50
Entreprise 51-1
Université 2
Entreprise 3
Université 4
Entreprise 5
Université 6
Entreprise 7-8
Université 9
Entreprise 10
Université 11
Entreprise 12
Université 13
Entreprise 14
Université 15
Entreprise 16
Université 17
Entreprise 18
Université 19
Entreprise 20
Université 21
Entreprise 22-34
Université 35

Le contrat de professionnalisation permet d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université.

C'est un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée qui offre une rémunération allant de 55 % à 100 % du SMIC selon l'âge et le niveau de formation du candidat.

Le contrat de professionnalisation vous donne donc l'opportunité de vous former et d'acquérir simultanément une solide expérience qui facilitera votre insertion professionnelle.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 20 semaines de formation théorique. L'enseignement des aspects techniques de la formation est assuré pour la moitié par des professionnels (ingénieurs et techniciens des entreprises, associations et collectivités).
- 16 semaines de stage obligatoire en entreprise

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

UE 1 - Formation générale

- Hydraulique générale
- Anglais
- Logiciel d'analyse et traitement de données

UE 2 - Économie et enjeux professionnels

- Économie - Marché public
- Les acteurs du milieu professionnel
- Droit de l'environnement

UE 3 - Hydrologie, hydrogéologie et topographie

- Hydrologie générale et urbaine
- Hydrogéologie appliquée aux techniques alternatives
- Topographie appliquée

UE 4 - Logiciels professionnels

- Dessin Assisté par Ordinateur
- Système d'Information Géographique
- Modélisation des réseaux

UE 5 - Eaux et pollutions

- Chimie de l'eau
- Les pollutions et leurs effets

UE 6 - Conception et gestion de l'espace

- Eau et organisation de l'espace
- Notions générales : Conception et réalisation des réseaux d'assainissement, techniques alternatives, génie civil
- Applications : Voirie et Réseaux Divers, Habitat, Paysage
- Maintenance des installations

UE 7 - Projet tuteuré

UE 8 - Stage en entreprise - 16 semaines